

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ou désignation du mélange	Agita 10WG
Numéro d'enregistrement	-
Synonymes	A-11234 B * A-11234 A
Code article	MN4325

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Insecticide
Utilisations déconseillées	Aucun connu.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur national

Nom de la société	Elanco GmbH
Adresse	Heinz-Lohmann-Str. 4 27472 Cuxhaven Allemagne

Téléphone +01 55 49 34 34

E-mail elanco\_sds@elanco.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC International +1-703-527-3887

centres Anti-poison et toxivigilance Français +33 01 40 05 48 48

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les dangers physiques, sanitaires et environnementaux du mélange ont été évalués et/ou testés, et la classification suivante s'applique.

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

##### Dangers pour l'environnement

Dangers pour le milieu aquatique, danger de toxicité aiguë Catégorie 1

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme Catégorie 1

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 tel que modifié

Contient : thiaméthoxame

#### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

#### Mentions de danger

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Mentions de mise en garde

##### Prévention

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

##### Intervention

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P391	Recueillir le produit répandu.
<b>Stockage</b>	Donnée inconnue.
<b>Élimination</b>	
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'incinération agréée.
<b>Informations supplémentaires de l'étiquette</b>	Aucun(e)(s).
<b>2.3. Autres dangers</b>	Toxique pour les abeilles.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Informations générales

Nom chimique	en %	N° CAS/n° CE	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro index	Notes
thiaméthoxame	10	153719-23-4 428-650-4	-	613-267-00-9	
<b>Classification :</b>	Flam. Sol. 1;H228, Acute Tox. 4;H302, Aquatic Acute 1;H400(M=10), Aquatic Chronic 1;H410(M=10)				
cis-tricos-9-ène	0,01 - 0,1	27519-02-4 248-505-7	-	601-089-00-4	
<b>Classification :</b>	Skin Sens. 1B;H317				

#### Liste des abréviations et des symboles pouvant être utilisés ci-avant

M : facteur M

**Remarques sur la composition** Les autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### Informations générales

Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Sortir au grand air. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de symptômes.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(s) connu(s).

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Appliquer un traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Risques généraux d'incendie

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car cela dispersera le feu.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Équipements de protection particuliers des pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie</b>	Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

#### Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes** Tenir à l'écart le personnel superflu.

<b>Pour les secouristes</b>	Tenir à l'écart le personnel superflu.
<b>6.2. Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.
<b>6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.
<b>6.4. Référence à d'autres rubriques</b>	Se référer aux Rubriques 8, 11, 12 et 13 pour plus d'informations.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

<b>7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Lire l'étiquette avant utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.
<b>7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Entreposer au-dessous de 25 °C.
<b>7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Insecticide

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Elanco OEL Composants	Type	Valeur
thiaméthoxame (CAS 153719-23-4)	TWA (8hrs)	42 µg/m <sup>3</sup>

**Valeurs limites biologiques** Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

**Procédures de suivi recommandées** Donnée inconnue.

**Doses dérivées sans effet (DDSE)** Donnée inconnue.

**Concentrations prédites sans effet (PNEC)** Donnée inconnue.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Informations générales</b>	Donnée inconnue.
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166
<b>Protection de la peau</b>	
- <b>Protection des mains</b>	Gants de protection conformes à EN 374.
- <b>Autres</b>	Porter un vêtement de protection approprié. (Norme EN 14605 pour les liquides et norme EN ISO 13982 pour les particules solides).
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
<b>Risques thermiques</b>	Donnée inconnue.

**Mesures d'hygiène** Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Informer les cadres ou superviseurs concernés de tout rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Granuleux.
<b>État physique</b>	Solide.
<b>Forme</b>	Solide.
<b>Couleur</b>	Blanc ou Beige.

<b>Odeur</b>	Sans odeur.
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée inconnue.
<b>pH</b>	Donnée inconnue.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Donnée inconnue.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Donnée inconnue.
<b>Point d'éclair</b>	Donnée inconnue.
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée inconnue.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Solide non inflammable.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	
<b>limite inférieure d'inflammabilité (%)</b>	Donnée inconnue.
<b>limite supérieure d'inflammabilité (%)</b>	Donnée inconnue.
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée inconnue.
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée inconnue.
<b>Densité relative</b>	Donnée inconnue.
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité (dans l'eau)</b>	Donnée inconnue.
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée inconnue.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée inconnue.
<b>Température de décomposition</b>	Donnée inconnue.
<b>Viscosité</b>	Donnée inconnue.
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non comburant.
<b>9.2. Autres informations</b>	
<b>Densité</b>	0,50 - 0,70 g/cm <sup>3</sup>
<b>Miscibilité (eau)</b>	miscible
<b>pH en solution aqueuse</b>	6,8 - 8,8 (1%)

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Ce produit est stable dans des conditions normales.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Contact avec des substances incompatibles.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Agents oxydants forts.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

**Informations générales** Donnée inconnue.

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë**

Produit	Espèce	Résultats d'essais
Agita 10WG		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Cutané</b>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
<b>Oral</b>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg

Composants	Espèce	Résultats d'essais
thiaméthoxame (CAS 153719-23-4)		
<b>Aiguë</b>		
<b>Cutané</b>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
<b>Inhalation</b>		
CL50	Rat	> 3720 mg/m <sup>3</sup>
<b>Oral</b>		
DL50	Rat	1563 mg/kg
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Lapin: Aucune irritation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Lapin: Aucune irritation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Le manque de données rend la classification impossible.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Non un sensibilisateur de la peau. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Résultats d'essais sur la toxicité génétique (in vitro et in vivo): Négatif (thiaméthoxame) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun effet identifié dans le cadre d'études sur les animaux. (thiaméthoxame) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun effet identifié dans le cadre d'études sur les animaux. (thiaméthoxame) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>	Aucune toxicité importante signalée sur l'organe cible. (thiaméthoxame) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Aucune toxicité importante signalée sur l'organe cible. (thiaméthoxame) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>Danger par aspiration</b>	Ne constitue pas un danger par aspiration.	
<b>Informations sur les mélanges et informations sur les substances</b>	Aucune information disponible.	
<b>Autres informations</b>	Donnée inconnue.	

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**12.1. Toxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants	Espèce	Résultats d'essais	
thiaméthoxame (CAS 153719-23-4)			
	CE50	Cloeon sp.	0,014 mg/l, 48 heures
	CL50	Earthworm (Eisenia foetida)	> 1000 mg/kg, 14 jours
<b>Aquatique</b>			
Algues	CE50b	algue verte (Selenastrum capricornutum)	> 81,8 mg/l, 72 heures
	CE50r	algue verte (Selenastrum capricornutum)	> 81,8 mg/l, 72 heures
Autre	CE50	Micro-organismes d'eaux usées	> 100 mg/l, 3 heures (boues d'épuration activées)
Crustacé	CE50	Daphnia magna	> 100 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	> 100 mg/l, 96 heures
<b>Terrestre</b>			
	DL50	Canard	576 mg/kg, 14 jours
Autre	DL50	Caille	1552 mg/kg, 14 jours
Sédiment	CE50	Midge (Chironomus riparius)	0,035 mg/l, 48 heures (Static water/sediment system (water□spiked))
	NOEC (concentration sans effet observé)	Midge (Chironomus riparius)	0,01 mg/l, 30 jours (Static water/sediment system (water□spiked))

<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Ce produit n'est pas facilement biodégradable.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</b> thiaméthoxame	-0,13, à 25 °C
<b>Facteur de bioconcentration (FBC)</b>	Donnée inconnue.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Aucune information disponible.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Cette substance ou ce mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB.
<b>12.6. Autres effets néfastes</b>	Ce produit contient une substance qui est toxique pour les abeilles. (thiaméthoxame)

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Informations / Méthodes d'élimination</b>	Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'incinération agréée.
--	---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<b>Informations générales</b>	À compter du 1er janvier 2015, selon les dispositions spéciales, ONU3077 et ONU3082, en cas de conditionnement en emballages intérieurs de 5 L/5 KG ou moins, ne sont pas soumis aux réglementations sur les matières dangereuses.
-------------------------------	--

### ADR

<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN3077
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (thiaméthoxame)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	
<b>Classe</b>	9
<b>Risque subsidiaire</b>	-
<b>Label(s)</b>	9
<b>No. de danger (ADR)</b>	90
<b>Code de restriction en tunnel</b>	E
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Oui
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Donnée inconnue.

### RID

<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN3077
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (thiaméthoxame)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	
<b>Classe</b>	9
<b>Risque subsidiaire</b>	-
<b>Label(s)</b>	9
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Oui
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Donnée inconnue.

### ADN

<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN3077
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (thiaméthoxame)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	
<b>Classe</b>	9
<b>Risque subsidiaire</b>	-
<b>Label(s)</b>	9
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Oui

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Donnée inconnue.

#### IATA

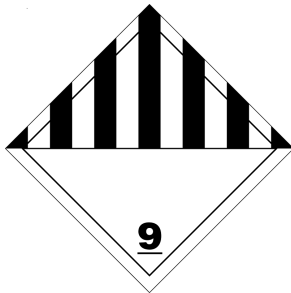
**14.1. UN number** UN3077  
**14.2. UN proper shipping name** Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (THIAMETHOXAM)  
**14.3. Transport hazard class(es)**  
Class 9  
Subsidiary risk -  
**14.4. Packing group** III  
**14.5. Environmental hazards** Yes  
**ERG Code** 9L  
**14.6. Special precautions for user** Not available.  
**Other information**  
Passenger and cargo aircraft Allowed with restrictions.  
Cargo aircraft only Allowed with restrictions.

#### IMDG

**14.1. UN number** UN3077  
**14.2. UN proper shipping name** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (THIAMETHOXAM)  
**14.3. Transport hazard class(es)**  
Class 9  
Subsidiary risk -  
**14.4. Packing group** III  
**14.5. Environmental hazards**  
Marine pollutant Yes  
**EmS** F-A, S-F  
**14.6. Special precautions for user** Not available.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Sans objet.

ADN; ADR; IATA; IMDG; RID



Polluant marin



## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Réglementations de l'UE**

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I et II, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I et ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA**

N'est pas listé.

**Autorisations**

**Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements**

N'est pas listé.

**Restrictions d'utilisation**

**Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications**

N'est pas listé.

**Autres réglementations UE**

**Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications**

thiaméthoxame (CAS 153719-23-4)

**Autres réglementations**

La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) n° 1907/2006, avec ses modifications.

Le produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) 1272/2008 (Règlement CLP) et à ses amendements ainsi qu'aux lois nationales correspondantes qui transcrivent les directives CE.

**Réglementations nationales**

Se conformer à la réglementation nationale concernant l'emploi des agents chimiques.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Liste des abréviations**

Elanco OEL: Elanco Occupational Exposure Limit.  
TWA : Time Weighted Average Value (Moyenne pondérée dans le temps).  
EN : Norme européenne.  
ISO : Organisation internationale de normalisation.  
DL50 : Dose létale 50 %.  
CL50 : Concentration létale médiane.  
CE50 : Concentration effective médiane.  
TBP : Toxique bioaccumulable persistant.  
vPvB : très persistant et très bioaccumulable.

**Références**

Donnée inconnue.

**Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange**

La classification au titre des risques envers la santé et l'environnement est dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et de données d'essai, le cas échéant.

**Le texte des mentions H des sections 2 à 15 n'est reproduit que partiellement**

H228 Matière solide inflammable.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations de révision**

Composition/Renseignements sur les ingrédients : Options de divulgation  
Propriétés toxicologiques : Données toxicologiques



**Clause de non-responsabilité**

À la date d'émission, nous fournissons les informations disponibles concernant la manipulation de cette matière au poste de travail. Toutes les informations ci-incluses sont données de bonne foi, avec la conviction qu'elles sont exactes. CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ N'A PAS POUR OBJET DE CRÉER UNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT (Y COMPRIS CONCERNANT LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER). En cas d'incident en relation avec cette matière, la présente fiche de données de sécurité ne doit pas remplacer un entretien avec des personnes ayant les compétences nécessaires. Cette fiche de données de sécurité ne doit pas non plus remplacer la documentation sur le produit jointe au produit fini.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter:

Elanco Animal Health  
0011+1-877-352-6261  
0011+1-800-428-4441